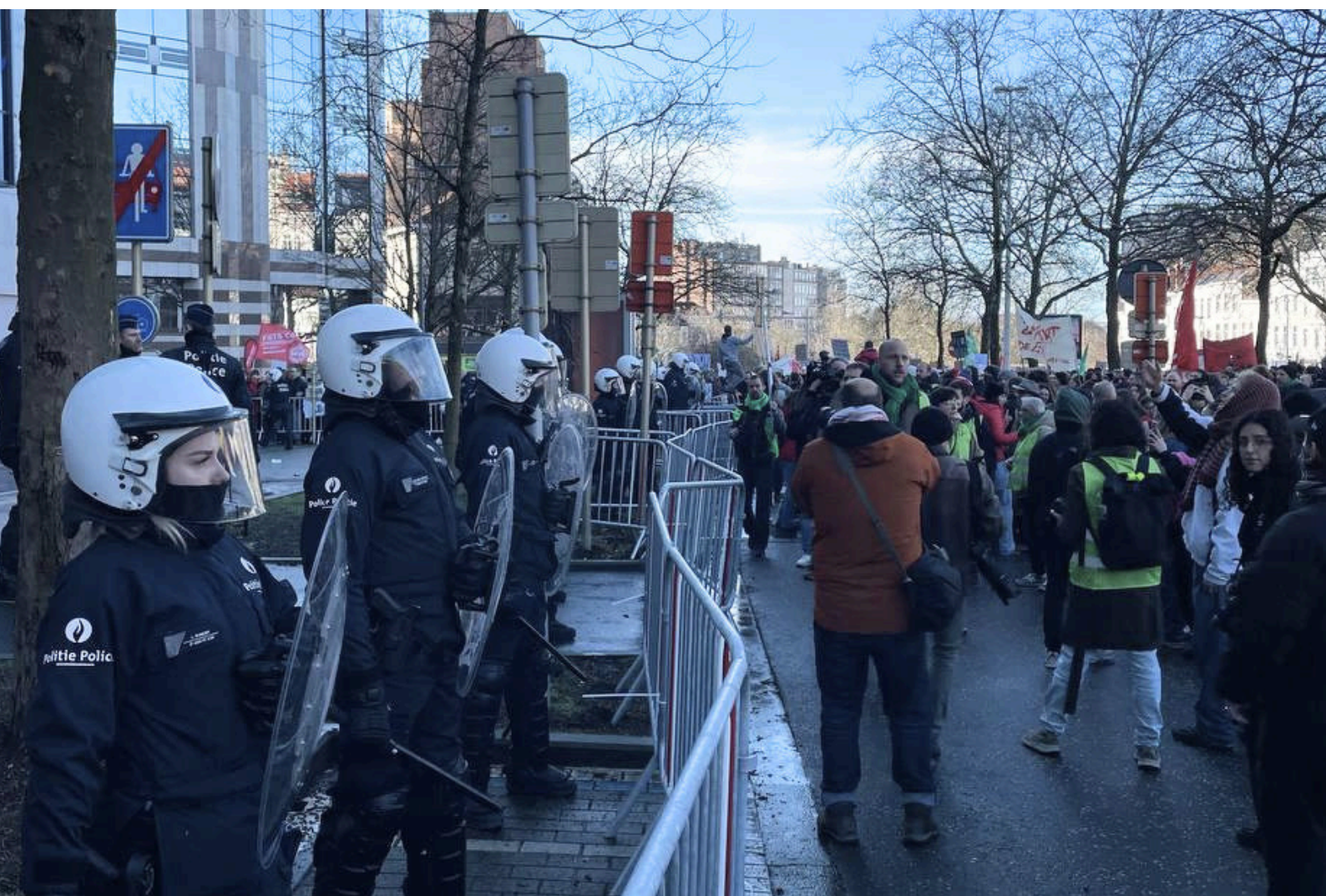


ETUDE 2026

ENTRE RÉPRESSION ET RÉSISTANCE : LES TRANSFORMATIONS DU DIALOGUE SOCIAL EN BELGIQUE



SORALIA
Mouvement féministe et solidaire

Solidaris
réseau

F3
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Nucci Alice

Chargée de projets Soralia

alice.nucci@solidaris.be

Visuel : Alice Nucci

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur intégralité sur notre site :
www.soralia.be/publications

Sous licence Creative Commons



Éditrice responsable : Noémie Van Erps, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles. Tel : 02/515.04.01

Siège social : place Saint-Jean, 1-2 - 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0418 827 588 • RPM : Bruxelles • IBAN : BE11 8777 9810 0148 •

Tél : 02 515 04 01 • soralia@solidaris.be

TABLE DES MATIÈRES

Lexique	4
Introduction	5
L'éducation permanente : bouclier contre le populisme	6
CHAPITRE 1 : Démocratie sous pression : l'offensive contre les corps intermédiaires.....	7
Les corps intermédiaires, pilier démocratique	7
Assaut aux piliers de la démocratie	8
De la gouvernance à la répression	11
Criminaliser la contestation : fabriquer l'ennemi intérieur	12
CHAPITRE 2 : Résister, s'organiser, riposter.....	14
La mobilisation comme réponse démocratique.....	14
Violence et sécurité : la bataille de la gauche est aussi une bataille narrative	17
a. Définition de la violence	18
b. L'idéologie de la droite : la violence politique et le renversement des valeurs	20
c. L'objectif : changer les <i>frames</i>	21
d. L'antifascisme comme nécessité démocratique.....	23
Conclusion.....	24
Bibliographie	26
Ouvrages.....	26
Articles.....	26
Sources audio-visuelles.....	28

RÉSUMÉ

Face à la montée des politiques sécuritaires et à l'affaiblissement du dialogue social, les mobilisations sociales se multiplient en Belgique. Cette étude analyse la manière dont le gouvernement Arizona fragilise les contre-pouvoir (syndicats, mutuelles, associations, médias publics), au profit d'un renforcement du pouvoir exécutif. Elle souligne également la criminalisation de la mobilisation et le glissement vers une gouvernance de plus en plus autoritaire, où la contestation est présentée comme une menace à l'ordre public.

À travers l'analyse de certaines réformes gouvernementales, des mobilisations citoyennes et des discours politiques autour de la sécurité et de la violence, cette étude interroge les transformations actuelles de la démocratie belge. Elle souligne l'urgence pour la gauche de reconstruire un récit politique capable de défendre la justice sociale, les libertés fondamentales et les solidarités collectives face à la montée de l'extrême droite et des idées conservatrices.

Mots-clés

Mobilisation sociale, gauche, contre-pouvoir, démocratie, violence, résistance, sécurité

LEXIQUE

- **Gauche** : ensemble d'idéologies progressistes prônant l'égalité, la justice sociale, la solidarité et l'intervention de l'État pour redistribuer les richesses. Regroupe un ensemble d'organisation, que ce soit des corps intermédiaires, des partis politiques que de la société civile.
- **Contre-pouvoir** : synonymes corps intermédiaires
- **Extrême droite** : idéologie qui porte une critique radicale de la démocratie au nom d'une idéologie identitaire, raciste et nationaliste tendant à exclure une partie de citoyen·nes. Des courants très divers s'y expriment : néonazis, néofascistes, mouvements religieux conservateurs, partis politiques (Vlaams Belang, RN, AfD...), souverainistes, monarchistes¹.
- **Ultra droite** : Renvoie aux moyens utilisés par les mouvements d'extrême droite².

¹ <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/extremedroite>

² La recherche scientifique n'a pas encore convenu d'une définition unanime.

INTRODUCTION

Face à la coalition Arizona³, un constat s'impose : les mobilisations sociales ne sont ni un accident ni une dérive démocratique. Elles sont une réponse à l'autoritarisme progressif du pouvoir, à la rupture délibérée du dialogue social, à la criminalisation des contre-pouvoirs et à l'installation d'un mode de gouvernance toujours plus vertical.

Ces mobilisations ne sont pas un réflexe isolé : elles sont le fruit d'années de désillusion. Déjà sous la coalition Vivaldi, la gauche institutionnelle⁴ ne parvenait plus à faire barrage aux politiques de droite⁵. Résultat : une déconnexion grandissante s'est installée entre les partis de gauche et son électorat⁶. Les corps intermédiaires⁷ maintenaient encore le lien, portaient les voix des travailleurs-euses, des marginalisés-es, des invisibles. Aujourd'hui, l'Arizona s'attaque à ce dernier rempart. Le dialogue social est piétiné, la concertation vidée de sa substance.

Mais la société civile ne cède pas. La riposte s'organise : dans la rue, par des grèves, dans les collectifs, dans les idées. Il est urgent de reconstruire un récit de gauche. Un narratif qui partage la même vision du monde, qui partage les mêmes valeurs progressistes : un accès sûr et gratuit aux services de santé et d'éducation, à un logement salubre, à la sécurité de l'emploi, à une société égalitaire et qui défend une vie digne pour tous-tes. La lutte continue, par la mobilisation et par un nouvel imaginaire politique.

La mobilisation sociale fonctionne. Elle contraint, elle ralentit et elle rend visible les rapports de force entre la société civile et les pouvoirs publics. Elle rappelle que la démocratie ne se limite pas aux urnes. Elle se vit dans la lutte, au sein des associations, dans les lieux de travail et dans l'espace public.

Cette étude d'éducation permanente examine les attaques menées par l'Arizona contre les corps intermédiaires, ainsi que les mobilisations sociales qui en découlent et les formes de répression étatique auxquelles ces dernières font face. Elle met en lumière le besoin, pour celles-ces qui mènent ou rejoignent ces luttes, de développer de nouvelles stratégies dans un contexte marqué par la montée des populismes identitaires et un glissement général vers une vision sécuritaire, appuyée par un néo-libéralisme de plus en plus sauvage. Les attaques du gouvernement vis-à-vis des contre-pouvoirs fragilisent la concertation sociale. Celle-ci est désormais non seulement affaiblie, mais aussi de plus en plus perçue comme une menace à l'ordre intérieur, voire assimilée à une forme d'insurrection qu'il conviendrait de contenir, l'État étant présenté comme l'unique garant de la stabilité.

Dans ce contexte, émerge une volonté de dépasser une posture strictement défensive, en repensant les narratifs portés par les organisations de gauche afin de reconquérir du terrain

³ Coalition composée par le MR, NVA, les Engagé-es, Vooruit, CD&V.

⁴ Désigne l'ensemble des partis de gauche au sein du gouvernement.

⁵ Les partis de gauche composant la coalition Vivaldi ont voté en faveur de la loi Frontex (chargée de surveillance des frontières européennes) le 2 mai 2024, permettant à la garde-frontière d'agir sur le territoire belge. Ce projet de loi a été voté par la majorité Vivaldi composée entre autre par Ecolo-Groen et PS malgré les inquiétudes exprimées par les associations de défense des droits humains. BELGA, *La Chambre adoptera le projet de loi Frontex, les associations de droits humains très inquiètes*, dans RTBF, 2 mai 2024, [RTBF](#) (Consulté le 2 avril 2026).

⁶ VAN RUYCHEVELT EBSTEIN Jérôme, *Pourquoi les narratifs de gauche ne touchent plus les classes populaires ?*, *Le cas de la Belgique francophone*, Bruxelles, Ceci n'est pas une crise, p. 11.

⁷ Syndicats, mutuelles, associations, collectifs....

dans la bataille culturelle⁸ face au projet de société défendu par la droite. Dans cette étude nous ferons souvent référence à la gauche pour indiquer l'ensemble d'idéologies progressistes prônant l'égalité, la justice sociale, la solidarité et l'intervention de l'État pour redistribuer les richesses. Regroupe un ensemble d'organisation, que ce soit des corps intermédiaires, des partis politiques que de la société civile⁹.

L'éducation permanente : bouclier contre le populisme

Soralia a décidé de s'emparer de ces enjeux parce qu'en tant que mouvement féministe, en éducation permanente et de gauche, notre mouvement ne pouvait détourner le regard. En Belgique en 2025, les frontières entre la droite traditionnelle et l'extrême droite deviennent de plus en plus floues. Derrière cette banalisation, il y a des réalités concrètes : racisme, xénophobie, antiféminisme. L'extrême droite n'est pas une opinion comme les autres, c'est un projet politique qui hiérarchise les vies et met en danger les femmes, les personnes racisées et les minorités de genre. Face à cela il est essentiel de renforcer les résistances collectives. Les mobilisations sociales jouent un rôle clé pour défendre l'égalité et la solidarité, ainsi que l'éducation permanente en renforçant l'esprit critique et de déconstruire les discours de haine.

Face à cela nous devons prendre position. En tant que mouvement d'éducation permanente, nous avons une responsabilité politique : nous devons être un outil de résistance. Comprendre l'autoritarisme gouvernemental n'implique pas seulement comprendre le discours, c'est dévoiler un système. Un système où patriarcat, capitalisme et racisme s'entremêlent pour maintenir des rapports de domination. Notre rôle est de rendre ces mécanismes visibles et de donner des armes critiques pour les combattre. Quid pluriel ? Le ou les ? Selon à quoi ça fait référence.

Bien que cette étude ne porte pas sur le machisme qui imprègne l'idéologie de droite et d'extrême droite, en tant que mouvement féministe de gauche nous devons prendre position. Nous défendons un féminisme antifasciste : un féminisme qui lutte contre toute forme de discrimination. Et nous devons donc dénoncer les discours fémonationalistes¹⁰ : quand la droite et l'extrême droite prétendent défendre les droits des femmes pour mieux stigmatiser les étrangers, elles ne protègent rien, elles instrumentalisent. Elles détournent le féminisme pour légitimer le racisme. Et nous nous opposons fermement à cette idéologie qui trahit nos luttes.

Cette étude se veut également être une forme d'ouverture à un champ de réflexion sur les pratiques internes aux mouvements de gauche (même les plus radicaux). L'imaginaire militant reste encore trop souvent dominé par des figures masculines, blanches, cisgenres¹¹ associées à une certaine forme de virilité et de modes d'actions valorisées comme plus « radicaux ». Pourtant, les résistances sont multiples et elles sont aussi portées par des femmes et des minorités de genre qui peuvent également s'approprier de nouvelles stratégies de lutte. Si la violence est genrée et socialement construite, comment nos mouvements

⁸ Il s'agit d'une bataille entre une pluralité de discours, chacun cherchant à imposer son vocabulaire, son récit, son idéologie. « La politique devient une lutte discursive, une tentative d'imposer un récit dominant », DEBRAS François, *Comment fabriquer un récit politique ?*, dans *Revue Politique*, 30 juin 2025. [Comment fabriquer un récit politique ? - Politique](#) (Consulté le 25 mars 2026).

⁹ Celle-ci n'est pas une définition officielle ou exhaustive, mais nous permet de mettre un cadre plus précis pour savoir de quoi nous parlons lorsque nous parlons de gauche.

¹⁰ Instrumentalisation des droits des femmes et des idées féministes par des figures d'extrême droite à des fins racistes et xénophobes. <https://revueladeferlante.fr/glossaire/femonationalisme/>

¹¹ Personne dont l'identité de genre à laquelle s'identifie correspond au sexe assigné à la naissance.

peuvent-ils interroger leurs propres pratiques pour ne pas reproduire des normes patriarcales, et devenir réellement inclusifs, représentatifs et émancipateurs ?

Cette étude se veut une réflexion sur les combats portés par la gauche, sur la manière dont nous pourrions transformer nos pratiques en interrogeant les récits que nous portons. Nommer autrement le réel pour ouvrir d'autres possibles. Investir nos espaces de lutte comme des foyers d'innovation collective, capables de faire émerger des formes d'organisation et de solidarité en rupture avec le système dominant.

CHAPITRE 1 : DÉMOCRATIE SOUS PRESSION : L'OFFENSIVE CONTRE LES CORPS INTERMÉDIAIRES

Les frontières entre droite et extrême droite sont de plus en plus floues. Elles défendent toutes les deux la mise en place d'un État libéral, qui se veut non-interventionniste, avec un pouvoir exécutif fort pour atteindre tout objectif sans entraves. L'État libéral voit son épanouissement dans un système économique capitaliste qui est par essence antidémocratique. L'idéologie libérale est d'abord économique, et politique ensuite. Le développement économique capitaliste a besoin d'un encadrement sur le plan juridique pour se préserver, il doit donc s'armer contre toute attaque sociale ou politique susceptible de le déstabiliser.

Cette étude a pour volonté de comprendre, à la fois les mécanismes d'affaiblissement des piliers de la démocratie belge et l'élargissement de la répression lorsque la démocratie est défendue également dans la rue.

La première partie portera sur les attaques portées aux corps intermédiaires en tant que piliers fondamentaux du fonctionnement démocratique. Nous décrypterons les stratégies politiques visant à affaiblir ces acteurs, à contourner la concertation sociale et à redéfinir les rapports de force en faveur de l'exécutif. Nous identifierons les conséquences de ces offensives sur la concertation sociale.

À mesure que les contre-pouvoirs s'affaiblissent, une autre logique apparaît : la répression. La deuxième partie se concentrera sur l'exercice démocratique de la société civile hors des urnes, par une documentation d'une partie non exhaustive des mobilisations sociales et les leviers d'actions qui se développent en réponse à ces offensives.

Le pouvoir ne semble plus chercher à négocier, mais à sanctionner à travers la mise en place de dispositifs législatifs, par l'usage élargi d'outils sécuritaire et par la criminalisation de la contestation. En assimilant la contestation sociale à une menace pour l'ordre public, le pouvoir redéfinit les frontières de la légitimité. Nous verrons comment le militantisme, la désobéissance civile et la violence sont confondues pour discréditer toute opposition.

Malgré ce constat, nous observerons également la manière dont les résistances continuent de se construire, comment la solidarité se réaffirme et fait émerger des nouveaux imaginaires politiques capables de faire obstacle aux projets sociaux portés par la droite.

Les corps intermédiaires, pilier démocratique

La Belgique s'est historiquement construite sur la négociation et le compromis faisant de la concertation sociale¹² un véritable mode de gouvernance à part entière. En effet, l'État a

¹² Processus de dialogue et de négociation entre les syndicats, des mutuelles, les associations de terrain pour parvenir à des accords économiques, sociaux et du travail. Ce système est structuré par le texte de loi de 1944, le projet d'accord de solidarité sociale.

toujours reconnu l'expertise des organisations issues de la société civile en leur confiant un rôle actif dans la construction des politiques publiques.

Les corps intermédiaires participent au dialogue social, un pilier fondamental de la démocratie, car c'est dans ce cadre que s'établissent les rapports de force entre les pouvoirs publics et les citoyen·nes. Les syndicats et associations jouent un rôle de contre-pouvoir, de garde-fou. Ils ont un rôle démocratique fondamental se portant également défenseurs des droits des groupes de la société, marginalisés et sous-représentés dans les débats publics¹³. Ils ont une présence là où les partis politiques peinent parfois à maintenir un ancrage social puisque de plus en plus composés par des technicien·nes de la politique¹⁴, entraînant une désaffiliation d'une partie des citoyen·ne·s. Sans ces contre-pouvoirs, la démocratie se réduit à un exercice formel, déconnecté des rapports sociaux qu'elle est censée réguler¹⁵.

Introduire formellement les contre-pouvoirs dans le paysage politique, a permis à ces derniers une professionnalisation et un renforcement de leur capacité d'analyse du terrain sur lequel ils travaillent. Mais, cela a également entraîné une forme de dépendance financière vis-à-vis des pouvoirs publics en fragilisant les corps intermédiaires qui ont besoin de ces subsides pour exister. C'est précisément sur cette dépendance que nos gouvernements (tant au fédéral qu'au sein des entités fédérées) s'appuient pour renverser les rapports de force. En limitant l'accès ou le montant de leurs subventions, ils les affaiblissent directement en restreignant leur capacité d'action, leur autonomie et leur rôle de contre-pouvoir.

Ces attaques ne sont pas nouvelles. Sous le gouvernement d'Alexandre De Croo¹⁶, en 2023, cette fragilisation avait déjà été amorcé, obligeant les ASBL à se mettre en conformité avec le Code des Sociétés et Associations (CSA)¹⁷. C'est-à-dire que les ASBL ont été contraintes d'adopter des règles de fonctionnement inspirées de logiques d'entreprises, tout en restant des entités à but non lucratif, sous couvert de modernisation juridique. Cette contradiction les a éloignées de leur mission sociale en les obligeant à s'adapter à une vision néo-libérale¹⁸. Mais avec le gouvernement Arizona, une étape en plus est franchie en contournant tout simplement la concertation sociale.

Assaut aux piliers de la démocratie

Les accords conclus par la coalition Arizona ont été largement contestés par les corps intermédiaires entraînant des mobilisations sociales d'ampleur. Derrière les revendications sectorielles, c'est une inquiétude bien plus profonde qui s'exprime : l'affaiblissement de l'organisation démocratique par l'Arizona avec une volonté de renforcer le pouvoir exécutif au prix d'un contournement des contre-pouvoirs. Pour justifier cette dérive, l'Arizona brandit l'argument de la légitimité électorale.

¹³ Ainsi que des enjeux marginalisés par les partis politiques comme les questions de l'impérialisme et du patriarcat.

¹⁴ VIERENDEEL Florence, *Comment réenchanter la démocratie?*, dans *Femmes plurielles*, 17 juin 2024.

¹⁵ DELFINI Antonio et TALPIN Julien, *L'État contre les associations, Anatomie d'un tournant autoritaire*, Paris, Editions Textuel, (Collection : Petite Encyclopédie critique), 2025, pp. 25-28.

¹⁶ De 2020 à 2025. Gouvernement constitué et soutenu par la coalition Vivaldi (2019 à 2025) composée par le MR, Anders (à l'époque Open Vld), Ecolo et Groen, PS et Vooruit, Engagé·es (à l'époque CDH) et CD&V.

¹⁷ [Microsoft Word - 20230112_NOTE_Formations_CSA.doc](#) et FISHER Axelle, *Les ASBL et le nouveau code des sociétés, quel avenir pour la liberté et le dynamisme associatif?*, dans *Action vivre ensemble*, 26 octobre 2023, [Action Vivre Ensemble](#) (Consulté le 25 mars 2026).

¹⁸ Pour maintenir leur niveau d'activité les associations doivent répondre de plus en plus à des appels à projet. Les associations se retrouvent à passer plus de temps à rédiger des dossiers de financement, des rapports et des évaluations, plutôt que pouvoir se consacrer à la mise en œuvre du projet en tant que tel. Sachant que cela prend aussi beaucoup de temps. De plus, ce fonctionnement met les associations en concurrence les unes avec les autres, au lieu de stimuler une solidarité offrant un meilleur service aux bénéficiaire·ers.

Selon cet argument, l'élection confère au gouvernement un mandat suffisant pour mettre en œuvre son programme sans entraves. Cependant, cet argument est contestable. D'une part, la participation électorale ne reflète pas l'ensemble des composantes sociales, en effet en 2024 le taux d'abstention a été particulièrement élevé¹⁹. D'autre part, la démocratie ne se limite pas à glisser un bulletin de vote dans les urnes : elle vit dans le débat, dans la contestation. Or, aujourd'hui, contester devient un risque : le dialogue social est rompu et l'opposition est criminalisée.

Ce durcissement se traduit concrètement par des réformes imposées par le gouvernement malgré les alertes répétées du terrain sur leurs conséquences désastreuses. Les travailleurs·euses voient leurs conditions de vie se fragiliser. Mais le message est clair : la décision politique prime sur le compromis social. D'ailleurs, depuis la mobilisation générale du 14 octobre 2025, les représentante·s syndicales·aux n'ont toujours pas rencontré ni le kern²⁰ ni le Premier ministre²¹.

Les attaques vont encore plus loin et visent directement les piliers qui structurent la société civile : les syndicats, les mutualités et les associations.

La proposition de loi portée par le député Benoit Piedboeuf (MR)²² en est un exemple flagrant. Elle propose de donner une personnalité juridique aux syndicats (ASBL, SA) pour qu'ils puissent exercer certaines de leurs missions²³. Présentée comme une mesure destinée à renforcer leur transparence, elle entend en réalité pouvoir réclamer des dommages et intérêts aux syndicats dans le cadre de manifestations et grèves²⁴. Or, les activités des syndicats sont déjà encadrées par le droit civil et pénal, ces derniers n'échappent pas aux sanctions pénales. De plus, leurs comptes sont contrôlés par l'ONEm²⁵ en ce qui concerne les allocations de chômage. Cependant, le regard public n'a pas de vue sur les caisses de grève pour permettre aux syndicats de jouer un rôle stratégique dans la consultation sociale avec le monde patronal. Dévoiler le contenu de la caisse de grève permettrait aux employeurs et à l'État de calculer précisément la durée maximale du conflit, affaiblissant le pouvoir de négociation des syndicats²⁶.

Les syndicats risquent également d'être tenus responsables des dégâts provoqués en manifestations ce qui pourrait devenir un facteur dissuasif à la mobilisation et fragiliserait les caisses syndicales, s'ils étaient amenés à devoir rembourser les dégâts. Dans le même registre, les syndicats seraient également tenus responsables des dommages économiques provoqués par la grève ou d'autres actions. Les affilié·es pourraient elles·eux·mêmes refuser de s'engager redoutant des répercussions sur leur emploi ou sur leur situation personnelle. Or les syndicats représentent la plus grande force organisée de la société civile. Ils forment un rempart indispensable contre les dérives du pouvoir et les injustices. Les fragiliser signifie

¹⁹ BOURTON William, *Élections 2024 : un record historique d'abstention*, dans *Le Soir*, 10 juin 2024, [Le Soir](#) (Consulté le 27 mars 2026).

²⁰ Conseil des ministres restreints pour décider des orientations majeures.

²¹ Propos de Jean Faniel. BEAUVOIS Julien, *Grève nationale : quel bilan politique après trois jours de mobilisations sociales ?*, dans *RTBF*, 27 novembre 2025, [RTBF Actus](#) (Consulté le 5 février 2026).

²² CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE Belgique, Proposition de loi visant à conférer la personnalité juridique aux syndicats (déposé par Benoit Piedboeuf et consorts), 28 janvier 2025 <https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/56/0686/56K0686001.pdf> (consulté le 5 février 2026).

²³ Siéger dans les organes de concertations, conclure des conventions collectives, participer au dialogue social.

²⁴ BELGA, *Le MR dépose une proposition de loi pour donner une personnalité juridique aux syndicats*, dans *Le Soir*, 30 janvier 2025, *Le Soir* (Consulté le 5 février 2026).

²⁵ Office National de l'Emploi.

²⁶ VANDERSTRAETEN Stefan, *Combien d'argent dort dans les caisses de grève ? Le secret le mieux gardé de Belgique*, dans *Daardaar*, 25 novembre 2025, [Daardaar](#) (Consulté le 5 février 2026).

ébranler un pilier fondamental de la démocratie²⁷. Tout ceci pour soi-disant « protéger » la société des abus de certain·es manifestant·es (aucun exemple concret n'est avancé par le ministre pour démontrer la nécessité d'une telle mesure) et pour des questions de sécurité²⁸. Ce projet de loi est donc une attaque frontale au droit d'association, au droit de manifester et au droit de grève²⁹.

Les mutualités ont aussi été ciblées. Des propositions portées par le président du MR, George-Louis Bouchez, visent à accroître leur contribution fiscale, puisque selon lui « [les mutuelles] éluderaient l'impôt et accumulent du patrimoine »³⁰. Or les mutuelles n'échappent pas à l'impôt, elles n'y sont tout simplement pas soumises. Ce que George-Louis Bouchez fait en tenant de tels propos est de la pure désinformation. Les mutualités ont par ailleurs été dans le viseur de mesures liées au malades de longue durée, les amenant à endosser une forme de « responsabilisation » et de posture de « contrôle » vis-à-vis de ces derniers. Un rôle totalement à l'encontre des valeurs défendues par les mutualités.

Le secteur associatif, lui, est asphyxié. La coalition Arizona a réduit le financement alloué au secteur, un pur démantèlement. En effet, la coalition Arizona continue de prôner des mesures d'austérité sous prétexte qu'elles soient le seul remède au déficit économique, ce qui sert son agenda antisocial. Cette réduction des moyens financiers accordés au monde associatif s'inscrit plus largement dans une logique d'exclusion portée par des partis politiques comme le MR et la NVA. Ces choix politiques tendent à précariser davantage des publics déjà fragilisés affaiblissant simultanément les structures qui constituent souvent le dernier filet de protection.

L'ensemble de ces mesures traduisent selon nous, une volonté d'éliminer tout type d'aide apportée aux plus fragilisé·e·s et marginalisé·e·s de la société et de rester fidèle à la loi du plus fort. Il est fondamental de se rappeler que le secteur associatif intervient auprès de publics, en leur proposant des biens et services, qui sont complètement délaissés par les pouvoirs publics. Les victimes des violences conjugales, en sont un exemple par excellence : les initiatives des pouvoirs publics en matière de prise en charge des victimes sont totalement insuffisantes. Si les associations qui tiennent des refuges pouvant les accueillir n'existaient pas, ces femmes seraient aujourd'hui livrées à elles-mêmes et à la volonté de leur bourreau. Les mesures de l'Arizona ne retombent pas uniquement sur les salarié·e·s du non-marchand, mais aussi sur les bénéficiaires accompagnés par les associations, déjà confrontés à une précarisation et un isolement croissant.

Au sein du gouvernement, tous les moyens sont bons pour empêcher tout désaccord d'exister³¹. Les attaques répétées contre la RTBF en sont un exemple révélateur. Dans les années 1970, le centre d'études Jean Gol³² dénonçait déjà une prétendue partialité en la rebaptisant la RTBS (radio-télévision belge socialiste)³³. Aujourd'hui cette offensive est

²⁷ FGTB-ABVV || *Personnalité juridique : un coup contre les libertés syndicales* (Consulté le 5 février 2026).

²⁸ BELGA, *Le MR dépose une proposition de loi pour donner une personnalité juridique aux syndicats*, Op. cit.

²⁹ INSTITUTION FEDERALE POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS, *Avis sur la personnalité juridique aux syndicats*, Janvier 2025, p. 14. *Avis sur la personnalité juridique aux syndicats* (Consulté le 5 février 2026).

³⁰ Attaque au service public : Bouchez prétend faire la différence avec les assurances privées qui elles payent des impôts. Mais il est en train de comparer l'incomparable puisque les mutualités ont le même statut que les ASBL donc elles ne redistribuent pas les richesses, l'ensemble de leurs fonds proviennent des affiliés et tous leurs bénéfices vont dans la santé et non dans des dividendes comme les assurances privées. BONNEME Romane, *Les mutuelles avec un patrimoine de plus de 6 milliards : faut-il les taxer comme propose Georges-Louis Bouchez ?*, dans *RTBF*, 7 janvier 2026, *RTBF Actus* (Consulté le 5 février 2026).

³¹ DE MUNCK Anaïs, *Edito. Les champs de la bataille culturelle*, dans *Politique*, n° 131 : *Avis de gentrification, A qui profite la ville ?*, dans *Revue politique*, 15 décembre 2025. *Politique* (Consulté le 6 février 2026).

³² Ancien vice-premier ministre et président du P.R.L., ancêtre du MR de 1979 à 1981.

³³ Pour pouvoir plonger dans l'historique de ces tensions voir le dossier d'enquête de BRABANT François, SOYEZ Anna et VERMEULEN Claire, *MR/RTBF au cœur des discordes*, dans *Wilfred*, n°30, 2025, pp. 16-35.

poursuivie par le MR, voir s'intensifie depuis que la nouvelle présidence du parti. Les critiques menées contre les journalistes de la RTBF semblent être partagées par l'ensemble des membres du MR. La ministre francophone des médias, lors d'une soirée en présence des militantes du parti, a accusé des journalistes de ladite chaîne de « gauchos », en espérant un basculement de sa direction de « l'autre côté de l'échiquier politique »³⁴. Le président du parti MR continue d'attaquer la RTBF et son traitement « orienté » de l'information³⁵. Selon Bertrand Henne (journaliste politique à la RTBF), on peut observer une dépolitisation des journalistes. Se sentant menacés par certains membres de partis, les journalistes tombent dans une forme d'autocensure (consciente ou non) qui va influencer le choix de traiter certains sujets ou pas³⁶, et de la manière dont ils sont présentés³⁷.

De la gouvernance à la répression

Avec la coalition Arizona, la critique sociale n'est plus considérée comme un élément du débat démocratique, mais comme une menace à contenir. La logique de la négociation cède la place à la logique sécuritaire.

L'avant-projet de loi³⁸ porté par Bernard Quintin ministre de l'Intérieur (MR) marque à ce titre un tournant. Il permet au pouvoir exécutif de dissoudre une association sans qu'il y ait une condamnation judiciaire préalable. Selon cet avant-projet de loi, le ministre de l'Intérieur serait habilité à proposer la dissolution d'une association au Conseil des ministres, sur base de rapports issus des services de sécurité³⁹. De plus, le texte prévoit également des sanctions assez lourdes, outre la dissolution complète : toute personne qui se rend à des activités d'une association dissoute risque une peine de prison de 6 mois à 3 ans⁴⁰. Le projet s'appuie sur des notions floues comme « radicalité » ou « extrémisme », qui ne font l'objet d'aucune définition juridique précise⁴¹. Cette absence de clarté ouvre la porte à des interprétations arbitraires et extensives, rendant impossible de savoir à l'avance qui pourrait être visé. En pratique, ce flou juridique permet au pouvoir exécutif de cibler des associations ou des formes de contestation non pas sur base de faits établis, mais sur base d'appréciation politique.

Il s'agit d'une attaque au droit d'association et à la liberté d'expression. Car au-delà des interdictions effectives, c'est toute une dynamique de dissuasion qui se met en place. Une simple menace de dissolution peut suffire à fragiliser et à isoler. Des individus vont renoncer à s'engager, des soutiens vont se retirer par crainte des sanctions. La répression devient préventive : elle agit avant même toute infraction.

³⁴ VERPOORTEN Benjamin, *Propos de Jacqueline Galant envers la RTBF : 'disgracieux et insultants' pour Elisabeth Degryse, Ecolo et le PS condamnent*, dans *RTBF Actus*, 30 janvier 2026 [RTBF Actus](#). Propos soutenu par Bouchez selon qui la ministre ne fait que exprimer une opinion : « (...) nous avons également le droit, comme responsable politique, de vous critiquer comme n'importe quel citoyen. D'ailleurs, vous passez vos journées à nous critiquer. Et tant mieux, c'est ça la démocratie. Mais de quel droit nous ne pourrions pas nous le faire dans l'autre sens ? » est-ce que l'on peut réellement mettre sur le même pied d'égalité les propos tenus par un ministre et ceux tenus par un citoyen lambda ?, LAURENT Corentin et DUVIVIER Emmanuel, *Georges-Louis Bouchez demande « une commission parlementaire sur l'audiovisuel de service public », pour rééquilibrer les conditions de concurrence*, dans *RTBF*, 3 février 2026, [RTBF Actus](#) (Consulté le 6 février 2026).

³⁵ BRABANT François, SOYEZ Anna et VERMEULEN Claire, *op. cit.*, p. 14.

³⁶ Comme le traitement des grèves, des mouvements sociaux, des violences policières. *Idem*, p. 23.

³⁷ *Idem*, p. 19.

³⁸ Texte soumis au Conseil d'État pour avis juridique et qui peut être modifié suite à cette consultation.

³⁹ COALITION « DROIT DE PROTÉSTER », *Dissoudre une association sur décision du gouvernement ? Notre liberté d'association est menacée*, Amnesty International, 3 novembre 2025. <https://www.amnesty.be/infos/blogs/blog-paroles-chercheurs-defenseurs-victimes/carte-blanche-loi-quintin>

⁴⁰ Avis de l'Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains, *Op. Cit.*, p. 10.

⁴¹ D'ailleurs, l'incertitude des termes utilisés dans le projet de loi a également été épinglée par le Conseil d'État, obligeant le ministre à adapter son texte. BELGA, *Le MR contraint d'adapter son avant-projet de loi controversé sur les organisations extrémistes*, dans *Le Soir*, 8 janvier 2026, [Le Soir](#) (Consulté le 10 février 2026)

Sous couvert de protection de la démocratie, le pouvoir exécutif s'arroge des prérogatives qui contournent le pouvoir judiciaire et ouvre la voie à des interprétations arbitraires. Plus une loi repose sur des notions vagues, plus son interprétation devrait être confiée à des juges indépendants garants des droits de défense et du procès équitable. Le pouvoir judiciaire offre des garanties essentielles : possibilité de contester les preuves, appel à des témoins, rien de tout cela n'est assuré dans un cadre administratif dominé par l'exécutif. De plus, certains comportements visés par le projet de loi sont déjà sanctionnés par le droit pénal existant. Pourquoi dès lors permettre au gouvernement de s'octroyer ce pouvoir supplémentaire ? Ce glissement de pouvoir du judiciaire à l'exécutif est dangereux puisqu'il y a un risque de contourner le droit à la défense et le droit à un procès équitable⁴². Il y a de quoi s'inquiéter quant à la séparation des pouvoirs : le pouvoir exécutif s'arroge le droit d'imposer toutes sortes de sanctions administratives à la place du pouvoir judiciaire⁴³.

La volonté sous-jacente à cet avant-projet est de défendre l'idée que nous sommes en situation de crise sécuritaire et que nous devons donc réorganiser les pouvoirs au profit du pouvoir exécutif et au détriment du pouvoir législatif. Le problème étant que ces situations exceptionnelles de crise semblent devenir la norme et l'avant-projet de loi Quintin en est la preuve. On glisse vers un déséquilibre structurel de la répartition des pouvoirs et donc un danger pour la démocratie.

Ce basculement vers une répression préventive s'inscrit en effet dans l'élargissement constant des dispositifs antiterroristes, désormais détournés pour encadrer les contestations sociales⁴⁴. Les événements de 2025 en donnent déjà un aperçu : nous avons assisté à un déploiement policier massif à un recours des équipements anti-émeutes et à des interventions de plus en plus agressives pour disperser les manifestants⁴⁵.

Criminaliser la contestation : fabriquer l'ennemi intérieur

Le concept d'« ennemi intérieur » renvoie à un modèle de contrôle présenté comme destiné à protéger la population contre l'émergence et la diffusion de « nouvelles menaces » (islamisme, terrorisme, immigration clandestine, violences urbaines, etc.)⁴⁶. Il s'agit d'une stratégie politique mobilisée pour légitimer le déploiement d'un arsenal sécuritaire ciblant ce qui constitue une menace. Cette politique de sécurité tend à se durcir, adoptant un caractère de plus en plus punitif. Dès lors, une question fondamentale se pose : sécurité de qui, et face à quelles menaces ? Dans cette perspective, la figure centrale de cet « ennemi » est souvent incarnée, du point de vue de l'État, par la personne immigrée issue d'anciennes colonies. Progressivement, la notion de sécurité s'est élargie pour se confondre avec la préservation de l'ordre public. Ce glissement a pour effet d'étendre la catégorie d'« ennemi intérieur » à toute forme de dissidence politique.

Comment ces idées ont-elles gagné du terrain ? Comment en est-on arrivé·e·s à associer la contestation sociale à des formes de violence et de perturbation de la sécurité nationale ? Ce tournant s'inscrit dans une stratégie plus large de bataille culturelle menée de longue date,

⁴² Le ministre de l'intérieur justifie cette proposition en invoquant la lenteur de la justice et permettant au gouvernement de pouvoir agir plus rapidement. Op. cit, <https://www.amnesty.be/infos/blogs/blog-paroles-chercheurs-defenseurs-victimes/carte-blanche-loi-quintin#nh2>

⁴³ LEJEUN Elyn, *La 'loi Quintin' sur l'interdiction des organisations radicales : une atteinte à la séparation des pouvoirs ?*, dans *RTBF Actus*, 17 octobre 2025, *RTBF Actus* (Consulté le 10 février 2026).

⁴⁴ AVIS IFDH, *Op. cit.*, p. 10

⁴⁵ NOULET Jean-François, *Intervention musclée de la police lors de la manifestation nationale : que s'est-il passé ? La police se justifie*, dans *RTBF Actus*, 15 octobre 2025, *RTBF Actus* (Consulté le 10 février 2026).

⁴⁶ RIGOUSTE Mathieu, *L'ennemi intérieur : la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Editions La Découverte, 2009, réédition 2011.

notamment par la droite, qui a compris que le terrain des idées est décisif. Cette stratégie consiste à désigner comme problématiques certaines catégories de la population, en particulier celles perçues comme opposées à un projet politique conservateur ou de droite. La contestation sociale est progressivement assimilée à une menace pour l'ordre public, ce qui conduit à sa disqualification et à sa criminalisation. Cela s'est traduit par un renforcement de la répression policière visant les mouvements sociaux et militants.

Le discours officiel de partis politiques comme le MR installe l'idée que certaines associations constitueraient une menace à l'ordre public. Des projets, comme celui du ministre de l'Intérieur Bernard Quintin, assimilent clairement certaines associations ou collectifs composés par la société civile à des foyers de radicalité, d'extrémisme ou de désordre. Les frontières entre militantisme, désobéissance civile et violence sont consciemment brouillées. S'indigner des discriminations, dénoncer les politiques migratoires inhumaines ou défendre l'égalité est désormais devenu une activité suspecte aux yeux de l'État. Ce glissement discursif impose une équation dangereuse : la contestation est violente. Ce discours criminalise toute forme de mobilisation sociale qui ose se montrer critique vis-à-vis du pouvoir en place⁴⁷.

La bataille culturelle vise à redéfinir les limites du pensable : ce qui est acceptable ou non, ce qui peut être débattu ou doit être disqualifié. Des idées considérées comme inacceptables s'imposent progressivement dans l'espace public. Ce phénomène qui porte le nom de fenêtre d'Overton n'est pas un phénomène fixe. Mais il suit les évolutions des mœurs et des discours politiques et médiatiques. L'extrême droite essaye de plus en plus d'élargir le champ de l'acceptable à des idées de plus en plus extrémistes en les normalisant⁴⁸. Et la droite traditionnelle semble suivre le même mouvement. En effet, la démocratie ne se dégrade pas par une rupture brutale, mais par un déplacement du curseur de la tolérance⁴⁹.

Ce glissement ne commence pas avec la coalition Arizona. Sous la coalition Vivaldi⁵⁰ s'était déjà installé un durcissement du discours et des politiques, notamment autour des politiques d'accueil en Belgique en rupture avec le droit international et les droits humains. La Belgique a été condamnée de nombreuses reprises par la Cour européenne des droits humains pour non-respect du droit d'accueil des personnes demandant une protection internationale sur le sol belge⁵¹. En 2020, lorsque la police avait expulsé les réfugiés du parc Maximilien, sans aucune solution d'accueil, le secrétaire d'État sortant Théo Francken (NVA) avait parlé de « nettoyer » le parc⁵². Ce durcissement a continué avec la loi Frontex⁵³, projet soutenu par tous les partenaires de la Vivaldi. Virage vers des idées criminalisant l'immigration et des

⁴⁷ Le gouvernement belge s'inspire de mesures prises par des gouvernements d'extrême droite européens. En Italie le gouvernement Meloni a mis en place un décret sécurité qui criminalise la contestation, renforce les sanctions pénales et surprotège les forces de l'ordre. BOUCOBZA Isabelle, *Décret « sécurité » en Italie : l'ère de l'hyper-répression*, dans *Le Monde*, Octobre 2025, [DL211-Monde-2.-Decret-loi-securite-en-Italie.pdf](#) (Consulté le 2 mars 2026).

⁴⁸ DUPONT Marion, *La fenêtre d'Overton ou le champ de l'acceptable en politique*, dans *Le Monde*, 16 février 2022. [Le Monde](#), (Consulté le 2 mars 2026).

⁴⁹ Propos tenus par la juriste Anne-Emmanuelle Bourgaux lors d'un débat sur l'extrême droite avec Julien Dehot et Vincent Schelteins, modéré par Bruxelles Laïque au théâtre les Tanneurs, le 31 janvier 2026.

⁵⁰ Dans la coalition Vivaldi : Ecolo et Groen, PS et Vooruit. Dans la coalition Arizona : Vooruit

⁵¹ INSTITUT FEDERAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS, *Crise de l'accueil : la Belgique viol le droit à un procès*, IFDH, 18 Juillet 2023 (Consulté le 2 mars 2026).

⁵² *#Nettoyer le parc Maximilien : Charles Michel recadre Theo Francken, qui doit « être attentif » à son vocabulaire*, dans RTBF, 15 Juillet 2017. [RTBF](#) (Consulté le 2 mars 2026).

⁵³ Frontex est l'agence européenne de garde-frontières sur le territoire nationale. Le projet de loi (approuvé par le conseil des ministre en 2024) prévoit le déploiement de Frontex dans le territoire belge et serait responsable du contrôle des frontière du pays. Le projet de loi pose également les bases légales pour le recours à ces agents comme escortes pour procéder au retour forcés des réfugiés. <https://emnbelgium.be/fr/nouvelles/la-chambre-des-representants-adopte-le-projet-de-loi-permettant-frontex-de-soutenir-la#:~:text=Selon%20le%20texte,%20les%20membres,International%20Belgique%20ou%20de%20Cir%C3%A9%20>

personnalités politiques se permettant de tenir des propos d'une déshumanisation totale des personnes issues de l'immigration de manière publique.

La question se pose donc du rôle joué par la gauche face à bataille culturelle menée par la droite : comment expliquer, ce que d'aucuns désignent comme une forme de passivité de la gauche face à la mise en place de dispositifs affaiblissant les garanties démocratiques ? Pourquoi n'oppose-t-elle pas une plus grande résistance aux politiques ultralibérales proposées par les partis de droite ?⁵⁴ Ce constat doit nous amener à considérer l'urgence politique : celle de reconstruire un récit de gauche capable de proposer des alternatives. La gauche ne peut plus se contenter d'une posture défensive face aux offensives de la droite⁵⁵. Elle doit pouvoir s'émanciper elle-même pour pouvoir proposer une véritable émancipation sociale et politique. La gauche doit redevenir une force de proposition.

CHAPITRE 2 : RÉSISTER, S'ORGANISER, RIPOSTER

Face à ces offensives, la réponse ne peut pas être uniquement défensive. Partout, des résistances s'organisent, des formes de solidarités se renforcent et de nouvelles formes de mobilisations émergent. Dans cette partie de l'étude, nous verrons les leviers d'actions déjà existants et la nécessité de construire de nouveaux imaginaires politiques capables de porter une alternative.

La mobilisation comme réponse démocratique

Malgré ce durcissement autoritaire, la résistance persiste. Après de tels constats, il nous semble important de mettre en avant les organisations de résistance (non exhaustives) face à ces attaques, qui constituent une manière de combattre le sentiment d'impuissance. Ces mobilisations ne sont malheureusement pas assez étayées ni relayées par les médias⁵⁶. Les documenter permet de pouvoir saisir les formes de résistance qui se mettent en place, de s'en inspirer, d'y prendre part et de garder espoir collectivement. Le gouvernement instrumentalise ces mobilisations en les qualifiant de violentes pour faire avancer l'agenda politique de la droite : répression de la gauche et des mobilisations sociales pour justifier la mise en place de projet de loi comme celui proposé par le ministre Quintin.

Il est important de pouvoir documenter ces résistances puisque si, aujourd'hui, le gouvernement recule, c'est grâce à celles et ceux qui ont eu le courage de s'y opposer, d'affronter parfois par des actions directes les forces de l'ordre. Les avancées sociales n'ont jamais été offertes : elles ont été conquises. Et ce que certain·es disqualifient comme étant violent, relève bien souvent d'un rapport de force nécessaire face à un pouvoir qui refuse d'entendre.

Que reste-il de la concertation sociale quand le pouvoir ne veut plus dialoguer ? La réponse est politique, elle est collective : la mobilisation.

Faire de la politique en dehors des partis politiques est devenue une nécessité pour de nombreux·euses citoyen·ne·s. Cette réalité traduit une méfiance croissante vis-à-vis des partis

⁵⁴ Il ne faut pas minimiser la colère des gens vis-à-vis des partis de gauche qui ont siégé dans différents gouvernements. « Minimiser ces colères, c'est refuser d'assumer les contradictions de notre propre camp ». VAN RUYCHEVELT EBSETIN Jérôme, *Op. cit.*, p. 23.

⁵⁵ Et de l'extrême droite dont elle semble s'y approcher et s'y inspirer, comme l'exemple de la proximité entre la proposition de la loi Quintin et le décret sécurité proposé par le gouvernement Meloni. Il s'agit d'un enjeu qui pourrait faire l'objet d'un article entier.

⁵⁶ Pour une liste plus exhaustive des formes de résistances en Europe et dans le monde, voir le numéro hors-série de Socialter, *Résister aux nouveaux fascismes*, 2026.

politiques traditionnels, mais aussi une réalité fondamentale : les partis politiques ne sont pas les seuls espaces d'expression démocratique. La démocratie n'est pas un état figé, mais un processus en constante évolution. La réduire aux urnes implique l'appauvrir. En prétendre le monopole, implique la fragiliser.

La société civile s'est approprié différents outils démocratiques d'action directe : l'année 2025 a marqué un record en nombre de jours de grève⁵⁷. Face à la colère citoyenne, le gouvernement a dû se repositionner par rapport à certaines mesures, ce qui montre que la pression collective fonctionne, à l'échelle nationale et internationale⁵⁸.

Face à des réformes brutales, les mobilisations ont pris une ampleur inédite avec comme objectif : celui de tenir sur la durée. Les appels à la grève ne se limitent plus à une journée symbolique. Les syndicats ont poussé leur base militante à s'inscrire à plusieurs jours d'arrêt de travail et à construire un rapport de force progressif jusqu'aux grandes mobilisations nationales.

Tous les secteurs sont concernés : services publics, enseignement, culture, monde associatif... Au-delà des revendications sectorielles, on a constaté une opposition de la société civile à l'ensemble des réformes proposées par l'Arizona. Les revendications portées dans la rue, sur les piquets, dans les assemblées expriment un rejet transversal d'une orientation politique jugée antisociale.

La résistance du monde étudiant n'arrête pas de s'intensifier face à la réforme du décret paysage pour l'enseignement supérieur, proposée par la ministre de l'Enseignement obligatoire (MR) sous l'ancienne législature, entrée en vigueur en septembre 2025⁵⁹. La pression étudiante a permis de bloquer la mise en place de cette réforme jusqu'à son imposition par le gouvernement Arizona. Le 17 septembre 2025, 1000 étudiant-es se sont notamment rassemblé-es devant le gouvernement de la FWB pour tenter d'en bloquer la mise en application. Malgré le calme des manifestant-es, la police a répondu avec violence : coups de matraque, gaz lacrymogènes et arrestations racistes et violentes⁶⁰. Les participant-es ont même fini par être nassé-es⁶¹ par la police alors que cette technique viole la convention européenne des droits humains⁶². La répression policière, de plus en plus violente, soulève de graves inquiétudes quant au respect des droits fondamentaux, dont la liberté de manifester et se rassembler.

Parallèlement, la mobilisation s'est inscrite aussi dans un horizon international. Des actions visant à dénoncer le génocide en cours à Gaza se sont multipliées, pointant la complicité du gouvernement fédéral belge. Ces mobilisations rappellent une évidence : les luttes sociales et les luttes internationales sont traversées par des rapports de dominations communs et s'inscrivent dans un contexte global qui favorise le capital au détriment de l'humain.

⁵⁷ BELGA, *Bart De Wever en passe de battre un record historique dont il se serait bien passé*, dans *RTL Info*, 25 novembre 2025, [RTL Info](#) (Consulté le 4 mars 2026).

⁵⁸ Par exemple, les nombreuses mobilisations pour la fin du génocide en cours à Gaza par l'État israélien ont en effet permis la mise en place de certaines mesures, mais encore aucune sanction internationale contre l'État génocidaire a vu le jour. [Cinq mois après l'accord sur Gaza, des sanctions belges cruciales restent inappliquées | 11.11.11](#)

⁵⁹ Selon la Fédération d'Étudiants Francophones (FEF) 15 000 étudiant-es ne seront plus finançables. Les conditions pour être finançables portent sur le nombre de crédits à valider et sur le nombre d'années à ne pas dépasser pour valider le bac ou le master. 6000 étudiant-es n'ont pas pu se réinscrire à l'année académique 2025-2026. Pour aller plus loin : NOULET Jean-François, *Décret paysage, étudiants non finançables et colère étudiante face à la ministre Degryse : 5 questions pour tout comprendre*, dans *RTBF Actu*, 17 Septembre 2025, [RTBF Actu](#) et *Réforme du Décret Paysage : le début d'un mouvement étudiant ? Manifestation le 30 septembre*, dans *Bruxelles Dévie*, 25 septembre 2025, [Bruxelles Dévie](#)

⁶⁰ Bruxelles Dévie, *Op. cit.*

⁶¹ Encerclément par les forces de l'ordre qui vise à empêcher de sortir du périmètre défini.

⁶² [Tribunal de première instance de Bruxelles \(francophone\), 14... | Unia](#)

Le soutien à l'international a aussi pris la forme d'une grande mobilisation étudiante avec la création de l'Université Populaire de Bruxelles, mobilisation des étudiant·es de l'ULB en soutien avec la Palestine. Cela s'est traduit par l'occupation d'un bâtiment sur le campus. Les étudiant·es ont été violemment expulsé·es par la police le 25 juin 2025⁶³. Encore une mobilisation citoyenne réprimée par la force. Répression d'une jeunesse qui soutient la lutte pour la libération d'un peuple et qui s'indigne face à des crimes contre l'humanité qui ont lieu sur nos écrans sans qu'aucune mesure ne soit prise pour son empêchement. Face à ces étudiant·es qui se mobilisent pour dénoncer un monde politique silencieux et complice d'un génocide, la réponse du gouvernement a été répressive. Pire, certain·es des étudiant·es ont été poursuivis en justice. L'accusation ? « Appartenance à un groupe prônant la ségrégation ou la discrimination raciale sur le campus du Solbosch »⁶⁴. Il s'agit ici de faire peur à de jeunes étudiant·es par la voie pénale dans le but de museler toute critique faite à l'État israélien. Cependant, les étudiant·es n'ont pas cédé à la peur et aux menaces autoritaires et continuent d'apporter leur soutien au peuple palestinien.

Face au silence des interlocutrices·eurs, la mobilisation sociale reste notre arme de prédilection et pourtant le gouvernement nous stigmatise. Elle permet de reconstruire du collectif, de la solidarité et de redonner prise au réel.

Les formes d'actions qu'on a vues se déployer étaient diverses : de la grève à l'occupation d'universités⁶⁵, des centres commerciaux⁶⁶, d'actions symboliques et de blocages ciblés. La démocratie prend une forme plus active, plus directe et surtout hors des urnes. La participation citoyenne ne se limite pas au vote. Contrairement au discours dominant, il s'agit majoritairement d'actions inscrites dans un cadre démocratique classique : des manifestations, des mobilisations, des grèves. Il ne s'agit pas de perturbations de l'ordre, d'attaques contre des propriétés privées ou publiques, ou d'émeutes qui défient plus directement et ouvertement l'État.

Comment justifier une réponse répressive aussi disproportionnée face à des mobilisations qui relèvent de l'exercice des droits fondamentaux ? Comment maintenir une réponse strictement non violente lorsque le pouvoir lui-même adopte des pratiques autoritaires ?

Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de la violence, mais de questionner le discours officiel tenu par certain·es représentant·es politiques de droite et d'extrême droite. Nous ne pouvons plus continuer de nous indigner davantage pour des biens dégradés par des manifestant·es que pour la violence économique et sociale qui frappe des pans entiers de la société. Les décisions politiques ne sont pas abstraites. Elles sont consciemment prises par des responsables qui en mesurent les conséquences⁶⁷ et ces conséquences sont aujourd'hui catastrophiques pour de nombreuses·eux citoyen·nes de manière très concrète.

Face à cela, un constat est clair : la mobilisation est une réponse démocratique, nécessaire et légitime.

⁶³ BELGA, *Occupation pro-palestinienne à l'ULB : 200 personnes rassemblées pour dénoncer l'expulsion des militants*, dans *Le Soir*, 25 juin 2024. *Le Soir* (Consulté mars 2026).

⁶⁴ SENTE Arthur, *Des associations s'alarment de la réponse judiciaire et policière face au mouvement pro-palestinien*, dans *Le Soir*, 20 septembre 2025, *Le Soir* (Consulté le 10 mars 2026).

⁶⁵ *Occupations étudiantes : Historique : 7 universités occupées pour la Palestine en Belgique – Bruxelles Dévie*, 16 mai 2024.

⁶⁶ *3 jour de grèves contre l'Arizona, des blocages partout en Belgique – Bruxelles Dévie*, 24 novembre 2024.

⁶⁷ FRAMONT Nicolas, *Saint Luigi : comment répondre à la violence capitaliste*, Les liens qui libèrent, 192 p.

Violence et sécurité : la bataille de la gauche est aussi une bataille narrative

La droite monopolise la notion de sécurité par le prisme de l'ordre et de la sanction. La gauche doit changer le cadre de pensée. La véritable insécurité vient de la précarité, de l'érosion des protections sociales et de l'appauvrissement organisé. En produisant de l'instabilité sociale, les politiques de droite fabriquent les conditions mêmes qu'elles prétendent combattre.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse la simple adoption des lois sécuritaires. Il s'agit d'un mode de gouvernement fondé sur la peur et la légitimation permanente de l'autorité. Le pouvoir s'autorise à imposer des mesures liberticides en invoquant sa légitimité institutionnelle, peu importe l'opposition des corps intermédiaires (pourtant eux aussi porteurs d'une légitimité institutionnelle). Mais de quoi l'État se défend-t-il réellement ? Nous avons affaire à un État qui exerce et exprime sa puissance coercitive (autorité) par la force (au travers de lois liberticides et des forces de l'ordre déchainées) soi-disant nécessaire pour la sécurité civile. Or considérer la sécurité comme norme à défendre n'est possible qu'à condition de créer de l'insécurité, face à laquelle l'État se présente comme seule solution.

La sécurité est ainsi instrumentalisée comme un levier identitaire et répressif central, structurant le débat politique. Cette rhétorique sécuritaire se caractérise par une dénonciation constante d'une insécurité (réelle ou perçue) visant fréquemment des populations marginalisées, issues de l'immigration, non blanches, issues des minorités de genre, et toute voix dissidente.

L'Histoire est claire : les droits n'ont jamais été concédés sans lutte sociale. C'est pourquoi la gauche doit aujourd'hui s'affirmer sur le terrain de la lutte, en proposant un narratif alternatif à ce qu'on considère comme de la sécurité. Celle-ci doit se reconnecter à la base, et notamment à son maillage associatif, pour ne plus être simplement dans une position défensive vis-à-vis de la droite.

Pour comprendre comment la droite en est arrivée là, il est pertinent de mobiliser le concept d'hégémonie culturelle telle que pensée par Antonio Gramsci⁶⁸ dans ses *Cahiers de prison*. Gramsci se demande comment le mouvement ouvrier a échoué à enclencher une révolution socialiste après la Première Guerre mondiale. L'auteur explique cet échec par l'emprise des classes dominantes, exercée sur le plan culturel : leur pouvoir d'imposer leur pensée et leur culture. Selon le marxiste, cette pensée, imprégnée d'individualisme, court-circuite les dynamiques collectives qui amènent vers l'émancipation des travailleur-euses. C'est pour cela que Gramsci défend l'idée que la gauche avant qu'elle ne puisse espérer vaincre sur le plan politique et électoral, elle doit vaincre sur le plan culturel. Pour un parti politique, il est préférable que les citoyen-nés soient d'accord avec lui, qu'il ait la capacité de contrôler leur opinion et leur sens commun. Pour se faire, il est fondamental d'analyser le pouvoir des mots : comment des mots vecteurs de messages politiques peuvent émerger dans les médias et ainsi influencer l'opinion publique.

La bataille culturelle est donc d'abord une bataille pour les *frames*⁶⁹. Nommer, catégoriser, définir : ces opérations ne sont jamais neutres. Elles structurent le pensable et le dicible. Aujourd'hui, dans le champ de la sécurité, les cadres moraux qui ont gagné du terrain reposent sur la critique d'une société dite « laxiste » et sur l'idée qu'il y a un besoin d'ordre, de contrôle

⁶⁸ Penser marxiste et fondateur du parti communiste italien en 1921.

⁶⁹ Manière d'organiser la perception d'un phénomène à travers un cadre cognitif et moral particulier. C'est un cadre qui influence la manière dont les gens comprennent un sujet avant même d'y avoir réfléchi. Idem, p. 19.

et d'autorité⁷⁰. Le terme de sécurité est mobilisé et associé à la politique migratoire, les frontières, le terrorisme, les affrontements entre les militant-es et la police lors des manifestations.

Cela est particulièrement visible dans le traitement de la violence étatique, souvent justifiée au nom de la sécurité et de l'ordre public. La sécurité est une réelle question, mais elle ne peut être dissociée d'autres dimensions telles que celles du logement, de l'éducation, de l'emploi. Et surtout, la sécurité ne peut pas être réduite à la seule logique de protection contre des menaces extérieures (associées aux personnes migrantes) et intérieures (toute forme d'opposition au gouvernement) –il faut prévenir, accompagner et surtout réparer.

Revoir les cadres de pensées autour de la notion de violence permet de questionner la logique étatique. L'État recourt à la violence lorsqu'il identifie une menace à la sécurité intérieure. Or en revendiquant le monopole de cette violence, il doit en parallèle renforcer la rhétorique qui rend cette violence légitime. Pour cela il doit la nommer différemment, il doit influencer les cadres de pensées pointant comme étant violent tout ce qui s'oppose à lui et ce qui relève de l'ordre coercitif peut être présenté comme relevant de la protection et de l'autorité. Ce processus contribue à façonner les cadres de pensées qui renforcent la légitimité de l'action étatique.

Si l'on part de l'idée que la sécurité est indissociable de conditions sociales comme le logement, l'éducation ou l'emploi, alors la réponse strictement répressive de l'État apparaît moins évidente. Peut-on encore la considérer comme légitime et proportionnée, lorsque les causes profondes de l'insécurité ne sont pas traitées? Dans cette perspective, les mobilisations sociales ne relèvent plus simplement d'un trouble à l'ordre public, mais peuvent être comprises comme l'expression d'une colère face à des formes d'injustice et d'oppression.

a. Définition de la violence

Dans cette partie, il s'agit de s'interroger sur les fondements de ce qui est défini comme étant de la violence. Comment ne plus se défendre contre le discours dominant prôné par la droite, mais plutôt lutter pour qu'un nouveau récit porté par la gauche gagne du terrain ?

Dès lors, quels narratifs la gauche pourrait-elle adopter par rapport à la violence pour regagner la bataille culturelle contre la droite ? Cela passe par une redéfinition des imaginaires : qu'est-ce que la violence ? Quels usages en sont faits ? Qui a le pouvoir de définir la violence ? Quand on se pose ces questions, on se rend compte que nous n'avons pas toutes-s la même définition de la violence⁷¹.

Lorsqu'on se pose la question de la définition de la violence, on se rend vite compte à quel point cette notion est ambiguë, et qu'il est difficile de la définir de manière consensuelle. Didier Fassin⁷² distingue trois types de violences⁷³ :

- Violence comme force physique ;

⁷⁰ SENTE Arthur, *Radicalités : avec son projet de dissolution « à la française », l'Arizona ouvre un débat explosif*, dans *Le Soir*, 3 août 2025, *Le Soir* (Consulté le 15 mars 2026).

⁷¹ La question des violences policière en est un exemple, les pouvoirs publics qui s'opposent à les nommer comme des violences défendent cette idée au nom de la légitimité de cette violence (faisant référence à ce que Max Weber définissait comme la violence légitime). Pour les policiers, les brutalités qu'ils commettent sont un simple usage de la force, qui leur est autorisé par leur profession. Or les victimes les définissent comme des violences.

⁷² Anthropologue, sociologue et médecin français auteur de l'ouvrage *Leçons des ténèbres : ce que la violence dit du monde*, La Découverte, 2025.

⁷³ Les définitions des différentes formes de violences viennent de l'interview de Dider Fassin. BLAST, *Une histoire de la violence*, 17 février 2026 <https://youtu.be/Y-GuT4K2qAw?si=-Kdku7qS508jIGXF>

- Violence structurelle comme définie par le sociologue Johan Galtung qui correspond aux causes sociales productrices de l'impossibilité de subvenir à ses besoins élémentaires (logement, alimentation, éducation), et qui fait bien plus de morts que la violence physique. Il s'agit d'une forme de violence invisible ;
- Violence symbolique définie par le sociologue Pierre Bourdieu par la manière dont les dominants⁷⁴ arrivent à imposer un récit de la société qui empêche les dominé·s de prendre la mesure de ce qu'ils subissent. Les dominants prônent un discours qui fait paraître la situation de domination comme naturelle.

Il nous semble important de pouvoir questionner le fait de refuser totalement la violence⁷⁵. Refuser toute violence sans distinguer ses formes revient à placer sur le même plan un acte de dégradation matérielle et des politiques qui organisent la précarité ou l'exclusion. C'est accepter le cadrage dominant qui ne reconnaît comme violence que ce qui menace l'ordre établi, et non ce qui mine les conditions d'existence. Le concept de violences structurelles élaboré par Johan Galtung permet d'élargir l'analyse. Il désigne par-là l'ensemble des « contraintes pesant sur le potentiel d'un individu du fait des structures politiques et économiques »⁷⁶. Ces violences se manifestent à travers les inégalités d'accès à un logement salubre, aux droits, à l'éducation, à la santé, à la justice. La violence est un élément omniprésent dans le système capitaliste⁷⁷ : il est impossible de se dire non violent dans ce système puisque nous cautionnons, malgré nous, différentes formes de violences⁷⁸.

La réponse répressive assume un rôle structurel se traduisant par une réponse pénale plus sévère et par une redéfinition des limites des formes d'opposition. Dans ce cadre, la violence devient un instrument ordinaire de régulation des conflits sociaux. La notion de sécurité tend à s'imposer comme principe central d'organisation de l'espace politique. Au nom de la prévention, le recours à la force face à des formes d'opposition est présenté comme légitime, voire nécessaire. Ce déplacement du sens des mots contribue à redéfinir les frontières du débat public.

Repenser la violence implique de déplacer ce regard. Il s'agit de rendre visible des formes de violences invisibles telles que les violences structurelles produites par des politiques d'austérité, ou la violence symbolique véhiculée par des discours qui stigmatisent les classes populaires ou encore les militant·es. Dans ce sens, les mobilisations sociales et actions directes peuvent être comprises comme des formes de résistance face à des rapports de domination.

⁷⁴ Utilisation volontaire du masculin général puisque la classe dominante reste majoritairement occupée par des hommes cis genre, hétérosexuels blancs.

⁷⁵ Ces idées étaient principalement défendues par des personnalités telles Frédéric Douglass abolitionniste noir et Frantz Fanon psychiatre et militant anticolonialiste. Ces auteurs défendent l'idée d'une violence libératrice : il y a des circonstances où tout a été fait pour essayer de rendre aux dominé·es leur dignité, rien n'a marché et donc la violence devient nécessaire.

⁷⁶ GATELIER Karine et DIJKEMA Claske, *Violence structurelle : comprendre les racines des inégalités*, dans *Alternatives non-violentes*, 2018, n°188. <https://shs.cairn.info/revue-alternatives-non-violentes-2018-3-page-23?lang=fr>

⁷⁷ Le but premier dans un système économique capitaliste est d'accroître la production et les profits, pour se faire il a besoin d'une main d'œuvre de moins en moins chère et facilement exploitable. Pour cela il met en place des politiques sociales qui précarisent les gens, les mettant dans des conditions matérielles précaires au point de devoir accepter n'importe quel travail (dans n'importe quelles conditions) pour parvenir à leur besoins primaires. De plus, ce système cherche à mondialiser ses marchés, exploitant ainsi les ressources et main d'œuvre s'appuyant sur les rapports dominations issus de la colonisation.

⁷⁸ GELDERLOONS Peter, *Comment la non-violence protège l'État, Essai sur l'inefficacité des mouvements sociaux*, Editions Libres, 2023, p. 11.

b. L'idéologie de la droite : la violence politique et le renversement des valeurs

La droite qualifie volontiers les mobilisations sociales de violentes, tout en invisibilisant les formes de violence qui structurent pourtant sa propre idéologie. Or, cette violence de droite est souvent perçue comme ponctuelle, limitée à certains épisodes de crise, alors même qu'elle constitue un principe structurant et durable de son organisation politique et sociale. Lorsque la droite et/ou l'extrême droite gouvernent, les dynamiques de violences se traduisent par des politiques de renforcement du pouvoir exécutif et par des législations plus sécuritaires⁷⁹. Dans ces dynamiques, la violence ne s'exprime pas en premier lieu par la force physique (au travers des forces de l'ordre). Elle s'insinue d'abord dans les législations, dans la difficulté d'accès à des droits pour certain-es, dans les discours qui justifient l'exclusion d'autres sur base d'arguments méritocratiques. L'intervention de la force physique par l'appareil policier intervient lorsque le narratif sécuritaire est rendu socialement acceptable. La violence de la droite prend corps dans les violences structurelles théorisées par Johan Galtung par une plus grande marginalisation et précarisation des citoyen-nes et par la criminalisation de toute résistance.

Dans cette continuité, les partis de droite et d'extrême droite européenne⁸⁰ ne refusent pas la démocratie en tant que telle en prônant des régimes totalitaires, mais visent une transformation de celle-ci vers des démocraties illibérales⁸¹ : limitation des rôles des contre-pouvoirs, limitation du pluralisme, justification des interventions musclées au nom de la sécurité. La coercition de l'État dépasse le simple usage de la force physique à travers l'appareil policier, elle se manifeste par un durcissement des réponses pénales et par une redéfinition des formes d'oppositions jugées légitimes, en particulier en ce qui concerne le droit de manifester.

C'est dans cette logique que le droit de manifester est mis à mal. Surtout pour une partie des militant-es les plus radicaux⁸², mais le risque est celui d'un élargissement à l'ensemble des mobilisations sociales. Dans le même temps, face à la présence de plus en plus effrayante de l'extrême droite dans le paysage politique ; les fronts antifascistes se renforcent également. Ce qui pousse les partis politiques de droite, notamment en Belgique, à les diaboliser, vu qu'ils représentent une opposition sérieuse à leur projet⁸³. Cette criminalisation ne se limite pas à des poursuites judiciaires classiques. Elle tend à s'inscrire dans un glissement vers le registre antiterroriste, l'antifascisme est progressivement assimilé à des menaces relevant de la sécurité nationale.

Ce renversement discursif s'inscrit dans un cadre plus large, illustré par la loi Quintin qui dit vouloir dissoudre toute association terroriste. Cette rhétorique politique cherche à présenter l'antifascisme comme une menace interne à la démocratie plutôt que comme une défense face aux droites institutionnelles de plus en plus poreuses aux idées de l'extrême droite.

⁷⁹ Ainsi qu'en matière de politique migratoire et restriction d'accès à la citoyenneté. GALIMI Valeria, *Autoritarismo, violenza e securitarismo nelle destre europee contemporanee*, dans *Fondazione Giangiacomo Feltrinelli*, 13 février 2026 [Fondazione Giangiacomo Feltrinelli](#) (consulté le 16 mars 2026).

⁸⁰ MUDE Cas, *The far right today*.

⁸¹ Il s'agit de régimes politiques hybrides qui mélangent des élections formelles avec une restriction significative des libertés individuelles, de l'état et de tout contre-pouvoir. Pour aller plus loin, la vidéo de Blast est très explicative : BLAST, *France, USA, Hongrie : illibéralisme, danger pour les démocraties ?*, 30 octobre 2024 [FRANCE, USA, HONGRIE : ILLIBÉRALISME, DANGER POUR LES DÉMOCRATIES ?](#)

⁸² Terme utilisé à tort comme synonyme d'extrémisme. Or la radicalité désigne le fait de remonter à la racine d'un problème particulier et qui cherche à changer en profondeur les fondements d'une société en s'attaquant aux « racines » du problème.

⁸³ Le président du MR demande leur interdiction le lendemain que Donald Trump, président des Etats-Unis, les ait considéré sur le sol américain du nord comme étant une organisation terroriste. VANDENABEEL CAROLINE ? *George-Louis Bouchez menace de « dissoudre les Antifa » : pourquoi ce n'est pas si simple*, dans RTBF, 19 septembre 2025. [RTBF](#)

Cette tendance dépasse le cadre belge et s'observe à l'échelle européenne. Que ce soit en Hongrie⁸⁴ ou même en France lorsque le procès pour la mort du militant néonazi lyonnais Quentin Deranque a été saisi par la sous-direction antiterroriste⁸⁵. Tout comme pour réprimer les militant·es de Soulèvement de la Terre, le gouvernement macroniste a décidé de faire appel à la police antiterroriste⁸⁶. Le but général reste le même : étouffer toute forme d'opposition et continuer la campagne de diabolisation menée par la droite. La rhétorique de la droite critique les mouvements radicaux de gauche, tels que les groupes antifascistes, en les qualifiant de casseurs et en les accusant de saper le débat démocratique. Elle remet en question leurs méthodes militantes, les qualifiant de violentes, et les perçoit comme un ennemi intérieur dont la violence constitue une menace pour la sécurité nationale.

La qualification de terrorisme appliquée à certains mouvements antifascistes ne relève pas d'un simple abus ponctuel, mais d'une stratégie politique plus large. En mobilisant les outils juridiques et symboliques de la lutte antiterroriste, les gouvernements opèrent un changement de statut de l'opposition politique, désormais perçue non plus comme légitime, mais comme potentiellement subversive ou dangereuse.

Ici il ne s'agit pas de refaire le débat entre violence et non-violence, mais de plaider la diversité des stratégies, de trouver une combinaison de tactiques efficaces à partir de ce qui existe déjà et qui nous permettra de nous libérer de tout système d'oppression. Les mouvements sociaux et antifascistes représentent des formes d'autodéfense politique, une résistance légitime face à des idéologies violentes. Il est crucial de reformuler nos discours pour mieux comprendre les réalités militantes. Reformuler ces enjeux implique enfin de déplacer les cadres d'analyse dominants. En redéfinissant ce qui est perçu comme violent, il devient possible de rendre visible des réalités invisibilisées et de repositionner le débat public sur des bases plus justes.

c. L'objectif : changer les *frames*

Le monopole de la violence légitime, tel que défini par Max Weber, réside également dans le pouvoir de définir ce qui est violent et ce qui ne l'est pas. Aujourd'hui, un récit dominant tend à s'imposer avec une intensité croissante⁸⁷ : la gauche est violente et l'antifascisme serait une menace, voire un danger terroriste⁸⁸. La désignation d'un ennemi intérieur permet à la droite de disqualifier l'ensemble de la gauche et toute forme de résistance. Face à cela, nous devons être en mesure d'interroger nos récits et nos pratiques militantes pour penser leur articulation. Autrement dit, de continuer de s'interroger sur nos stratégies de lutte, sur nos objectifs à moyen et court terme, sur l'ensemble des techniques de militantisme, en les pensant hors du cadre dominant. Nous devons réfléchir à comment articuler une forme de protection collective, une organisation de la société civile et des manifestations de masse. Ceci permettra de reconstruire un collectif, la base pour toute lutte contre les discriminations et pour l'émancipation d'un plus grand nombre.

⁸⁴ *Affaires de Budapest : pour la fin des poursuites contre Zaid, pourchassé par toutes les polices d'Europe pour son antifascisme*, dans *Contraattaque*, 24 octobre 2015. [Contre Attaque](#)

⁸⁵ Le recours au service de la sous-direction antiterroriste en dit long sur le traitement réservé aux militant·es de gauche traité·es de terroriste de l'intérieur. POLLONI Camille et Turcan Marie, *Mort du militant d'extrême droite Quentin Deranque : deux nouvelles mises en examen*, dans *Mediapart*, 6 mars 2026. [Mediapart](#) (Consulté en avril 2026).

⁸⁶ GUEJ Léa, *Dans les sous-sols de l'antiterrorisme, l'enfer des militants écologistes*, dans *Reporterre, le média de l'écologie*, 16 avril 2024. [Reporterre](#)

⁸⁷ Mort d'un militant néo-fasciste après une rixe avec des mouvements antifascistes le 14 février 2026. Rixe qui était attendue, voir provoquée, par l'extrême droite qui attendait, ultra armée comme à son habitude, les militant·es antifascistes. COTTERET Christophe, *Mort de Quentin Deranque et marches néofascistes, symptômes d'une trop grande tolérance de l'État*, dans *Libération*, 22 février 2026, [Libération](#)

⁸⁸ JACQUET Théa, *Désigné par Donald Trump comme organisation « terrorist », le MR veut le dissoudre ... : que représente le mouvement antifa ?*, dans *RTBF*, 22 septembre 2025. [RTBF](#)

Nous devons rappeler que la violence n'est pas seulement celle des actes visibles, mais aussi celle des structures qui perpétuent l'injustice. La focalisation sur des actes comme les dégradations matérielles tend à occulter des violences bien plus profondes. Fracasser une vitrine c'est de la destruction, ce n'est pas de la violence. Il est plus correct de parler de désobéissance civile plutôt que de violence. Essayons aussi d'être lucides sur la différence de technicité : d'un côté nous avons un corps armé (la police) qui dispose d'outils modernes lui permettant de se protéger, et de l'autre nous avons des militant-es ne disposant que d'outils de protection sommaires, tels de parapluies. Entre les deux, quelles armes sont les plus nocives ?

Les discours de diabolisation à l'encontre des antifascistes, ainsi que la volonté de les dissoudre, ne sont que le début d'un processus dangereux. Il existe un risque réel d'élargissement progressif de ce qui est qualifié de violent. Les forces de l'ordre n'attendent pas qu'une vitrine soit brisée pour intervenir. Un simple rassemblement suffit pour voir arriver la police, prête à charger. Aujourd'hui, ce sont les antifascistes qui sont ciblés ; demain, cela pourrait être tous les militant-es, quelle que soit leur stratégie de lutte.

C'est pour cela qu'il est impératif d'être solidaires, même si nous ne partageons pas la même vision de la militance. L'argument selon lequel certaines actions « desservent la cause » doit être nuancé : ce n'est pas tant l'action en elle-même qui produit son illégitimité, mais le regard politique porté sur celle-ci. Il est essentiel de distinguer la destruction matérielle de la violence. Les militant-es ne sont pas armé-es comme les forces de l'ordre. Les parapluies ou autres objets de protection ne peuvent être considérés comme des armes⁸⁹.

En ce moment le débat porte sur la supposée violence des mouvements antifascistes, souvent mise en parallèle avec celle de l'extrême droite. Cette symétrie est problématique : elle occulte les profondes différences entre ces courants tant dans leurs pratiques que dans leur projet de société. Comme le surligne Mark Bray⁹⁰, la violence est inhérente à l'idéologie d'extrême droite et souvent utilisée comme outil politique. D'autres chercheurs comme Ugo Palheta⁹¹ ont identifié les éléments propres aux discours et aux pratiques officielles de l'extrême droite : obsession autour du soi-disant déclin de la communauté nationale ; déclin de la masculinité blanche ; désignation d'un ennemi coupable de ce déclin (personnes issues de l'immigration, *wokistes...*) ; une haine liée aux mouvements qui défendent le principe d'égalité (féminisme, LGBTQIA+, antiracisme...) ; double discours qui définit ces mouvements comme antisystème et comme remède pour rétablir l'ordre et dessiner un horizon de régénération nationale et renaissance de civilisation par une purification du corps social au sens ethno-racial et politique⁹². Ces caractéristiques ne sont pas sans conséquences concrètes : elles se traduisent par des faits de violences politiques (les études sur les violences politiques menées en France montrent que 90% de meurtres à caractères idéologiques sont le fait de

⁸⁹ Dans *Se défendre : une philosophie de la violence* (2017), Elsa Dorlin montre que la notion d'« arme » est une construction politique et juridique. Elle met en évidence comment les législations ont historiquement servi à encadrer et limiter les capacités de défense des groupes dominés, contribuant ainsi à préserver le monopole de la violence de l'État et à délégitimer certaines formes de résistance.

⁹⁰ Historien américain et un des organisateurs du mouvement Occupy Wall Street (2011). Il est actuellement en exil en Espagne suite à nombreuses menaces de morts provenant des milieux d'extrême droite américain suite à la publication de son livre *L'antifascisme, Son passé, son présent et son avenir* publié en 2018. Depuis que l'administration Trump a décrété de terroristes ces mouvements, Bray est devenu une cible. Important de rappeler que ce livre de fait que retracer l'histoire du mouvement. VIUDES Anne-Toscane, *Mark Bray, historien américain menacé de mort pour ses travaux sur l'antifascisme, s'exile en Europe*, dans *Le Monde*, 15 octobre 2025. [Le Monde](#)

⁹¹ *La possibilité du fascisme* (2018) et *La nouvelle internationale fasciste* (2022).

⁹² VAN BELLEGHEM Clarisse, FABRI Eric, DELEIXHE Martin, VANDAMME Pierre-Étienne et VAN OUTRYVE Sixtine, *Identifier, comprendre et résister à l'extrême droite*, dans *Revue politique*, 17 février 2025. [Revue Politique](#)

l'extrême droite⁹³). À cela, il faut ajouter la longue liste d'agressions commises par des personnes ouvertement racistes et appartenant aux mouvances d'extrême droite⁹⁴.

Cette mise en équivalence contribue également à défendre l'idée selon laquelle le recours à la violence de la gauche (puisque c'est la seule forme de violence mentionnée par la droite en Belgique, qui ne s'exprime jamais sur la violence des groupuscules d'extrême droite ni sur la violence de son idéologie) pourrait être évité si l'on privilégie le débat public avec la partie adverse. Cette affirmation suppose l'existence d'un espace de dialogue existant. Or, comme on l'a vu tout au long de cette étude, le gouvernement Arizona a décidé de piétiner la concertation sociale, la possibilité même d'un débat devient fortement incertaine.

Selon François Debras, politologue à l'Université de Liège, et Sophie Gioe, avocate en droit des étrangers et présidente de la Ligue des Droits Humains, leurs travaux combinant l'analyse discursive des mouvances d'extrême droite aux théories politiques existantes permettent de considérer comme relevant de l'extrême droite tout discours à caractère nationaliste, inégalitaire et sécuritaire. De tels discours constituent dès lors une remise en cause des principes démocratiques. Nous devons nous alerter du fait qu'en Belgique actuellement ces discours circulent au sein de partis comme le MR⁹⁵ et cela se traduit concrètement par des attaques et des lois liberticides que nous avons exposées.

Laisser ces discours s'installer, c'est accepter que les piliers mêmes de la démocratie soient progressivement érodés et cèdent du terrain à des logiques qui sapent l'État de droit.

d. L'antifascisme comme nécessité démocratique

Le terreau fertile pour le fascisme a toujours existé en Europe, mais il a toujours coexisté avec des réseaux de résistance qui ont cherché à en contenir les expressions, jusqu'à ce que la coulée brune⁹⁶ arrive dans les sièges des institutions démocratiques. L'antifascisme est plus que jamais nécessaire. Historiquement, il a été porté par des mouvements sociaux inclusifs, unissant socialistes, anarchistes et communistes. Il vise à protéger les victimes du fascisme et à défendre les libertés fondamentales. Aujourd'hui, il se reconfigure face à une extrême droite qui s'extrémise et à un technofascisme⁹⁷ émergent. Dans ce contexte, l'antifascisme doit être compris comme une réponse à ces transformations : une forme de résistance face aux idéologies de haine et un engagement de défense de la démocratie et d'une société plus juste et égalitaire.

Il est primordial de comprendre que la violence intrinsèque de l'extrême droite et la réponse défensive des antifascistes ne doivent pas être mises sur le même plan. La première s'inscrit dans une idéologie intrinsèquement tournée vers l'exclusion et la violence à l'égard des minorités. La seconde relève d'une logique défensive : elle vise à s'opposer à ces idéologies et protège le vivre ensemble propre à toute démocratie.

Ainsi, plutôt que de penser ces formes de violences sur un même plan, il convient de distinguer une violence inhérente à un projet politique de domination, d'une réponse qui s'inscrit dans

⁹³ SOMMIER Isabelle, *État des lieux des violences politiques de la France contemporaine*, dans *Revue politique*, 21 octobre 2021.

⁹⁴ SCHEPMAN Thibault et KLOETZLI Sophie, « 90% des meurtres à caractère idéologique sont le fait de l'extrême droite », 17 février 2026, [Bonpote](#)

⁹⁵ Idem.

⁹⁶ MANNONI Olivier, *Coulée brune, comment le fascisme inonde notre langue*, 2024.

⁹⁷ Forme contemporaine de fascisme qui s'appuie sur les techniques numériques (réseaux sociaux, algorithme, IA, surveillance de masse) pour diffuser des idéologies autoritaires, contrôler l'information et renforcer les logiques de domination en ciblant des groupes minorisés. COECKELBERGH Mark, *Technofascism: AI, Big Tech, and the new authoritarianism*, 2026.

une dynamique de résistance. Cette distinction est fondamentale pour comprendre les rapports de force contemporains et les formes que prennent aujourd'hui les luttes politiques.

CONCLUSION

Dans un contexte marqué par la multiplication des politiques d'austérité, par l'instrumentalisation de la peur comme outil de gouvernement et par la criminalisation des mouvements sociaux, se revendiquer antifasciste revient à défendre un projet politique fondé sur l'égalité, la justice sociale, la solidarité. Autrement dit, une démocratie réelle.

La coalition Arizona ne peut pas, à ce stade, être qualifiée de fasciste. Mais ses pratiques contribuent à fragiliser les fondements démocratiques. Le fascisme ne surgit jamais d'un coup : il s'insinue progressivement, à travers un glissement vers la concentration du pouvoir, où la répression remplace le débat.

La logique à l'œuvre est claire : austérité et sécurité servent à démanteler les mécanismes de solidarité. Face à cela, la colère et les résistances sont une réponse à la violence sociale subie. Conscient de cette réponse collective, le gouvernement y répond par la force, se posant comme unique garant de la démocratie. Sous couvert de sécurité, il renforce l'appareil policier pour museler toute contestation. Garantir l'ordre devient un prétexte pour nous surveiller et restreindre nos libertés.

Ce processus s'accompagne de la désignation d'ennemis intérieurs : les *assisté·es* (visé·es par les politiques d'austérité), les personnes migrantes (soumises à des logiques de déshumanisation et d'exclusion), les minorités de genre (visées par des reculs en matière d'égalité), et maintenant les militant·es de gauche. Dans le même temps, les contre-pouvoirs sont affaiblis pour permettre au gouvernement d'avancer sans entraves. Cela passe notamment par le mépris des décisions de justice et le renforcement du pouvoir exécutif, comme en témoigne le projet de loi Quintin : réduction des espaces d'autonomie et de critique, pressions accrues sur la presse.

La véritable sécurité n'est pas policière : elle est sociale et collective. L'insécurité naît des politiques d'austérité que ce même pouvoir impose.

Les mobilisations sociales ne se contentent pas de résister : elles inventent. Elles dessinent les contours d'une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire.

Cela implique aussi de questionner les limites de la démocratie représentative. Celle-ci ne constitue pas un rempart contre l'extrême droite. La démocratie réelle se construit dans les collectifs, les syndicats, les associations, dans tous les espaces de solidarité et d'organisation populaire. Si ces forces ne s'emparent pas de ces enjeux, on est uniquement confronté·es à des batailles d'égo (candidat·es qui se concentrent uniquement sur leur propre légitimité), et l'extrême droite fait son chemin.

Ce sont ces dynamiques d'intermédiation qui permettent de recréer un lien politique. Les forces de gauche sont ancrées. Lorsqu'elles se mobilisent dans les quartiers populaires, elles recréent du lien, de la confiance, et rendent possible la mobilisation. La société porte des aspirations profondément ancrées à gauche, souvent plus fortes que ce que traduisent les urnes⁹⁸. Si une partie des citoyen·nes s'en éloigne, c'est aussi faute d'offres politiques

⁹⁸ BLAST, *Pourquoi il faut critiquer la démocratie*, de Geoffroy de Lagasnerie.
<https://www.youtube.com/watch?v=oeOIG2Ud80c&feature=youtu.be>

capables de répondre à des enjeux longtemps invisibilisés, y compris par la gauche elle-même : racisme, violences policières, discriminations.

La gauche doit ainsi reprendre l'initiative. Aujourd'hui, la droite et l'extrême droite imposent leurs thèmes comme la sécurité, l'ordre, la propreté, reléguant au second plan les questions sociales. Pourtant, les inégalités, le logement, les services publics, la lutte contre les discriminations doivent redevenir centraux. La gauche doit reprendre l'initiative et imposer ses propres termes au débat public, en portant une lecture radicalement alternative du moment politique. C'est une nécessité : l'extrême droite progresse, se diffuse, contamine jusqu'aux formations de la droite traditionnelle, tandis que la gauche institutionnelle ne parvient plus à endiguer cette poussée.

Face à cela il faut rompre avec les cadres existants : changer de paradigme, refonder nos stratégies de lutte, reconstruire un rapport de force capable de stopper et d'inverser cette dynamique.

On dit souvent que l'Histoire se répète, et cela semble se confirmer : la résistance collective reste présente et se montre encore plus soudée et plus combattive.

Être antifasciste aujourd'hui n'est pas un choix, mais une exigence démocratique face aux politiques antisociales et sécuritaires portées par la coalition Arizona.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

DELFINI Antonio et TALPIN Julien, *L'État contre les associations, Anatomie d'un tournant autoritaire*, Paris, Editions Textuel, (Collection : Petite Encyclopédie critique), 2025.

DORLIN Elsa, *Se défendre : une philosophie de la violence*, Editions de la Découverte, 2017.

FRAMONT Nicolas, *Saint Luigi : comment répondre à la violence capitaliste*, Les liens qui libèrent.

GELDERLOONS Peter, *Comment la non-violence protège l'État, Essai sur l'inefficacité des mouvements sociaux*, Editions Libres, 2023.

RIGOUSTE Mathieu, *L'ennemi intérieur : la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Editions La Découverte, 2009, réédition 2011.

VAN RUYCHEVELT EBSTEIN Jérôme, *Pourquoi les narratifs de gauche ne touchent plus les classes populaires ?*, Le cas de la Belgique francophone, Bruxelles, Ceci n'est pas une crise.

Articles

#Nettoyer le parc Maximilien : Charles Michel recadre Theo Francken, qui doit « être attentif » à son vocabulaire, dans RTBF, 15 Juillet 2017. [RTBF](#)

[3 jour de grèves contre l'Arizona, des blocages partout en Belgique – Bruxelles Dévie](#), 24 novembre 2024.

Affaires de Budapest : pour la fin des poursuites contre Zaid, pourchassé par toutes les polices d'Europe pour son antifascisme, dans *Contrattaque*, 24 octobre 2025. [Contre Attaque](#)

BEAUVOIS Julien, *Grève nationale : quel bilan politique après trois jours de mobilisations sociales ?*, dans *RTBF*, 27 novembre 2025, [Grève nationale : quel bilan politique après trois jours de mobilisations sociales ? - RTBF Actus](#)

BELGA, *Le MR dépose une proposition de loi pour donner une personnalité juridique aux syndicats*, dans *Le Soir*, 30 janvier 2025, [Le MR dépose une proposition de loi pour donner une personnalité juridique aux syndicats - Le Soir](#)

BELGA, *Occupation pro-palestinienne à l'ULB : 200 personnes rassemblées pour dénoncer l'expulsion des militants*, dans *Le Soir*, 25 juin 2024. [Le Soir](#)

BONNEME Romane, *Les mutuelles avec un patrimoine de plus de 6 milliards : faut-il les taxer comme propose Georges-Louis Bouchez ?*, dans *RTBF*, 7 janvier 2026, [Les mutuelles, avec un patrimoine de plus de 6 milliards : faut-il les taxer comme le propose Georges-Louis Bouchez ? - RTBF Actus](#)

BOUCOBZA Isabelle, *Décret « sécurité » en Italie : l'ère de l'hyper-répression*, dans *Le Monde*, Octobre 2025, [Le Monde](#)

BOURTON William, *Élections 2024 : un record historique d'abstention*, dans *Le Soir*, 10 juin 2024, [Elections 2024 : un record historique d'abstention - Le Soir](#)

BRABANT François, SOYEZ Anna et VERMEULEN Claire, *MR/RTBF au cœur des discordes*, dans *Wilfred*, n°30, 2025, p. 12-35.

COALITION « DROIT DE PROTESTER », *Dissoudre une association sur décision du gouvernement ? Notre liberté d'association est menacée*, Amnesty International, 3 novembre 2025. <https://www.amnesty.be/infos/blogs/blog-paroles-chercheurs-defenseurs-victimes/carte-blanche-loi-quintin>

COTTERET Christophe, *Mort de Quentin Deranque et marches néofascistes, symptômes d'une trop grande tolérance de l'État*, dans *Libération*, 22 février 2026, [Libération](#)

DE MUNCK Anaïs, *Edito. Les champs de la bataille culturelle*, dans *Politique*, n° 131 : *Avis de gentrification, A qui profite la ville ?*, dans *Revue politique*, 15 décembre 2025.

DEBRAS François, *Comment fabriquer un récit politique ?*, dans *Revue Politique*, 30 juin 2025. *Comment fabriquer un récit politique ? – Politique*

DUPONT Marion, *La fenêtre d'Overton ou le champ de l'acceptable en politique*, dans *Le Monde*, 16 février 2022. [Le Monde](#),

FISHER Axelle, *Les ASBL et le nouveau code des sociétés, quel avenir pour la liberté et le dynamisme associatif ?*, dans *Action vivre ensemble*, 26 octobre 2023, *Les ASBL et le nouveau code des sociétés, quel avenir pour la liberté et le dynamisme associatif ? - Action Vivre Ensemble*

GALIMI Valeria, *Autoritarismo, violenza e securitarismo nelle destre europee contemporanee*, dans *Fondazione Giangiacomo Feltrinelli*, 13 février 2026 [Fondazione Giangiacomo Feltrinelli](#)

GATELIER Karine et DIJKEMA Claske, *Violence structurelle : comprendre les racines des inégalités*, dans *Alternatives non-violentes*, 2018, n°188. <https://shs.cairn.info/revue-alternatives-non-violentes-2018-3-page-23?lang=fr>

GUEDJ Léa, *Dans les sous-sols de l'antiterrorisme, l'enfer des militants écologistes*, dans *Reporterre, le média de l'écologie*, 16 avril 2024. [Reporterre](#)

INSTITUT FEDERAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS, *Crise de l'accueil : la Belgique viol le droit à un procès*, [IFDH](#), 18 Juillet 2023

JACQUET Théa, *Désigné par Donald Trump comme organisation « terrorist », le MR veut le dissoudre ... : que représente le mouvement antifa ?*, dans *RTBF*, 22 septembre 2025. [RTBF](#)

La Chambre adoptera le projet de loi Frontex, les associations de droits humains très inquiètes, dans *RTBF*, 2 mai 2024, [La Chambre adoptera le projet de loi Frontex, les associations de droits humains très inquiètes - RTBF Actus](#)

LAURENT Corentin et DUVIVIER Emmanuel, *Georges-Louis Bouchez demande « une commission parlementaire sur l'audiovisuel de service public », pour rééquilibrer les conditions de concurrence*, dans *RTBF*, 3 février 2026, [RTBF Actus](#)

LEJEUN Elyn, *La 'loi Quintin' sur l'interdiction des organisations radicales : une atteinte à la séparation des pouvoirs ?*, dans *RTBF Actus*, 17 octobre 2025, [RTBF Actus](#)

NOULET Jean-François, *Décret paysage, étudiants non finançables et colère étudiante face à la ministre Degryse : 5 questions pour tout comprendre*, dans *RTBF Actus*, 17 Septembre 2025, [RTBF Actus](#)

Occupations étudiantes : Historique : 7 universités occupées pour la Palestine en Belgique – Bruxelles Dévie, 16 mai 2024.

POLLONI Camille et Turcan Marie, *Mort du militant d'extrême droite Quentin Deranque : deux nouvelles mises en examen*, dans *Mediapart*, 6 mars 2026. [Mediapart](#)

Réforme des malades de longue durée : « on cible les malades... pas ce qui les rend malade », *Solidaris*, 27 novembre 2025, [Maladies de longue durée : le travail en cause](#)

Réforme du Décret Paysage : le début d'un mouvement étudiant ? Manifestation le 30 septembre, dans *Bruxelles Dévie*, 25 septembre 2025, [Bruxelles Dévie](#)

SCHEPMAN Thibault et KLOETZLI Sophie, « 90% des meurtres à caractère idéologique sont le fait de l'extrême droite », 17 février 2026, [Bonpote](#)

SENTE Arthur, *Des associations s'alarment de la réponse judiciaire et policière face au mouvement pro-palestinien*, dans *Le Soir*, 20 septembre 2025, [Le Soir](#)

SENTE Arthur, *Radicalités : avec son projet de dissolution « à la française », l'Arizona ouvre un débat explosif*, dans *Le Soir*, 3 août 2025, [Le Soir](#)

SOMMIER Isabelle, *État des lieux des violences politiques de la France contemporaine*, dans *Revue politique*, 21 octobre 2021.

VAN BELLEGHEM Clarisse, FABRI Eric, DELEIXHE Martin, VANDAMME Pierre-Étienne et VAN OUTRYVE Sixtine, *Identifier, comprendre et résister à l'extrême droite*, dans *Revue politique*, 17 février 2025. [Revue Politique](#)

VANDENABEEL CAROLINE ? *George-Louis Bouchez menace de « dissoudre les Antifa » : pourquoi ce n'est pas si simple*, dans RTBF, 19 septembre 2025. [RTBF](#)

VANDERSTRAETEN Stefan, *Combien d'argent dort dans les caisses de grève ? Le secret le mieux garder de Belgique*, dans *Daardaar*, 25 novembre 2025, [Combien d'argent dort dans les caisses de grève ? Le secret le mieux gardé de Belgique](#)

VERPOORTEN Benjamin, *Propos de Jacqueline Galant envers la RTBF : 'disgracieux et insultants' pour Elisabeth Degryse, Ecolo et le PS condamnent*, dans *RTBF Actu*, 30 janvier 2026

VIERENDEEL Florence, *Comment réenchanter la démocratie ?*, dans *Femmes plurielles*, 17 juin 2024.

VIUDES Anne-Toscane, *Mark Bray, historien américain menacé de mort pour ses travaux sur l'antifascisme, s'exile en Europe*, dans *Le Monde*, 15 octobre 2025. [Le Monde](#)

Sources audio-visuelles

BLAST, *Une histoire de la violence*, 17 février 2026 <https://youtu.be/Y-GuT4K2gAw?si=-Kdku7qS508jIGXF>

BLAST, *France, USA, Hongrie : illibéralisme, danger pour les démocraties ?*, 30 octobre 2024 [FRANCE, USA, HONGRIE : ILLIBÉRALISME, DANGER POUR LES DÉMOCRATIES ?](#)

BLAST, *Pourquoi il faut critiquer la démocratie*, de Geoffroy de Lagasnerie. <https://www.youtube.com/watch?v=oeOIG2Ud80c&feature=youtu.be>

Qui sommes-nous ?

Soralia est un mouvement mutualiste féministe d'éducation permanente.

Un mouvement riche de plus de 100 ans d'existence, présent partout en Belgique francophone et mobilisant chaque année des milliers de personnes.

Au quotidien, nous militons et menons des actions pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous défendons des valeurs et des principes fondamentaux tel·le·s que le féminisme, l'égalité, la solidarité, le progressisme, l'inclusivité et la laïcité.

Pour contacter notre service études :

Fanny Colard - fanny.colard@solidaris.be - 02/515 06 26

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur intégralité sur notre site.

